

Procès-verbal interne
de la 4e séance du 18 janvier 1963

Présidence: M. Spühler, Président de la Confédération.

Absent: M. Schaffner. *(Summen à l'extérieur)*

Secrétaires: MM. Oser et Weber.

Ouverture: 9 heures. Clôture: 11 heures.

Déclarations du général de Gaulle.

M. Wahlen constate que la conférence de presse n'a, au fond, rien apporté qui doive surprendre. Si l'analyse des textes pouvait laisser quelques doutes quant aux intentions, la suite des événements a éclairci les choses. Les "5" se sont donné beaucoup de peine dans la recherche d'une solution qui arrange les affaires. La Grande-Bretagne a également fait un effort. La France pendant ce temps est restée silencieuse. Couve de Murville a dit ensuite aux "5" sa déception de voir les pourparlers continuer nonobstant les déclarations du général de Gaulle. Il leur a reproché une atteinte à l'esprit communautaire et demandé une séance secrète des "6". Il aurait voulu voir les Anglais prononcer eux-mêmes le "finis", mais ceux-ci n'ont pas voulu causer de court-circuit. Haeth s'est déclaré prêt à négocier encore. La séance secrète s'est terminée sans qu'il y ait eu entente entre les "6". Spaak y a fait la proposition de nommer un comité pour établir le "bilan". Les "5" ont accepté la proposition, mais Couve de Murville a voulu en référer à de Gaulle. Celui-ci cédera-t-il sous la pression de l'opinion publique de toute l'Europe occidentale? Il semble que non. Il y a des gens qui pensent, à Bruxelles, que le "non" de de Gaulle marquerait la fin de la CEE. Si Adenauer ne suit pas de Gaulle, la France sera isolée. S'il le suit, le profil politique France/Allemagne s'accentuera. Et puis il y a la crise dans le domaine nucléaire, qui ajoute à la crise de l'Europe occidentale.

Après la conférence de Gaulle, le Conseil fédéral a été à peu près le seul pays à ne pas prendre position. Cela a été une bonne chose. Nous avons aussi bien fait de ne pas entreprendre, précédemment, des voyages dans les capitales, comme l'ont fait l'Autriche et la Suède. La presse voudra savoir si le Conseil fédéral a eu échange de vues et tiré des conclusions. Il n'est pas facile de savoir ce qu'on doit lui dire. Je pense m'exprimer à peu près comme suit: "Le Conseil fédéral regrette l'évolution des événements mais ne porté pas de jugement sur l'attitude française. La Suisse devra s'entendre avec les "6" d'une manière ou d'une autre. Elle désire fermement la création d'un grand marché européen sur une base multilatérale. L'AELE a été l'instrument forgé à cette fin, mais elle n'a pas donné les résultats attendus." Je mentionnerai la demande anglaise d'adhésion à la CEE et la déclaration anglaise de solidarité avec les Etats de l'AELE. La Grande-Bretagne mérite un compliment pour sa loyauté. J'ajouterai que l'AELE subsiste et



doit continuer son oeuvre. Les USA sont maintenant placés devant des réalités qu'ils ont ignorées jusqu'ici. Si la CEE subsiste, elle sera forcée de pratiquer le protectionnisme agricole. Les USA s'en aperçoivent maintenant. Le 6e "round" du GATT aura lieu quand même. La lutte contre la surchauffe devient un problème de toute importance.

M. von Moos se demande si la non-adhésion de la Grande-Bretagne aura pour effet de modifier la physionomie de la CEE et s'il y aura marche en arrière. Nos préparatifs internes en vue d'une intégration doivent-ils être maintenus? Reverdin et Dürrenmatt ont-ils rapporté des informations intéressantes de leur voyage en Grande-Bretagne? de Gaulle n'a-t-il pas fait une allusion aux trois neutres en termes favorables?

M. Chaudet pense que le Conseil fédéral devrait être prudent dans ses déclarations à la presse. Il ne devrait pas dire qu'il regrette les faits mais plutôt dire qu'il les suit. Il ne faudrait pas dire que la position prise par la France est un malheur pour l'Europe. Cela n'est pas certain. Les divergences causées par les déclarations du général de Gaulle inciteront peut-être les "6" à assouplir leur politique. Le temps travaillera pour nous. L'attitude des USA dans la question nucléaire m'inquiète. Les USA veulent s'assurer le monopole nucléaire dans le camp occidental. Ils tendent à un "désengagement" en Europe et à considérer une guerre en Europe comme "marginale" pour eux. L'attitude de de Gaulle est peut-être dans l'intérêt du continent. Un fossé se creuse entre le peuple français et de Gaulle. La situation économique de la France ~~n'est pas si brillante que ça.~~ ^{elle vraiment} ~~Les quatre semaines de vacances prévues par les usines Renault masquent un chômage. Nous avons intérêt à ce que de Gaulle poursuive sa politique, même s'il va trop loin.~~ ^{on prétend que les} Nous devons être prudents dans nos communiqués concernant la lutte contre la surchauffe économique. Le discours de M. Schaffner a été une chose excellente, mais ça devrait suffire pour le public. Ne pas laisser entrevoir un succès ~~qui ne viendra peut-être pas.~~ ^{dont on n'est pas absolument sûr} Les milieux bancaires commencent à manifester une certaine indiscipline à l'égard du gentlemen agreement.

M. Tschudi est d'avis que le Conseil fédéral a bien fait de rester jusqu'ici sur la réserve. Il n'est pas possible de tirer publiquement des conclusions. ~~Tant pis si le besoin d'information de la presse n'est pas satisfait.~~ Il faudrait éviter de dire "regretter", car ce serait une critique pour de Gaulle. Et puis, jusqu'à quel point des regrets seraient-ils sincères?

M. Bonvin déclare que l'essentiel est de rester nous-mêmes et de garder notre "force de bienveillance disponible et discrète", pour le bien de notre âme et de la neutralité. Les rappels historiques de M. Wahlen mentrent l'existence d'une volonté permanente de faire l'Europe. L'Angleterre, en porte à faux, deviendra-t-elle européenne ou s'orientera-t-elle du côté des USA? Les Anglais de plus de 50 ans ne peuvent se faire à l'idée d'une intégration complète, telle que la veut la France.

On comprend ainsi que la réponse donnée à la Grande-Bretagne soit: tout ou rien. La solidité de l'économie française s'est affirmée depuis deux ans, ce qui ressort de la situation du franc. Mais des problèmes sociaux et politiques peuvent l'ébranler rapidement. L'attitude de de Gaulle répond peut-être à une stratégie politique, derrière laquelle il y a la perspective de la bombe à hydrogène. On dit que de Gaulle serait très favorable à la Suisse, à cause de ses bons offices dans l'affaire algérienne. Nous devons continuer nos études en les axant sur les variantes possibles: association à la CEE, maintien de l'AELE, isolement. En tout état de cause, nous devons chercher à garder notre capacité de concurrence et par conséquent, la valeur du franc. Le Conseil fédéral doit aborder le patronat suisse, auquel on doit partiellement la surchauffe. Il faut que les entreprises s'orientent vers les investissements qui augmentent la productivité, et pas vers les autres. Le gentlemen agreement des banques a été respecté jusqu'à présent, mais il y a afflux d'argent étranger arrivant par des canaux privés et contre lequel on est démuni.

M. le Président de la Confédération relève que le discours de Gaulle n'a pas constitué une surprise. Seule la brutalité a frappé. Que fallait-il entendre par une CEE des 11 ou des 18? Je ne crois pas encore à la possibilité d'une dissolution de la CEE à cause de l'absence de la Grande-Bretagne. Nous devons considérer les grandes perspectives. de Gaulle n'est pas éternel et il n'est pas non plus la France, dans les relations internationales. On peut en dire de même d'Adenauer. La marche vers l'intégration se poursuivra, malgré le grand trouble actuel. Il s'agit de savoir si nous voulons collaborer, librement ou contraints. Il y aura un peu des deux. Le silence que nous avons gardé jusqu'à présent était de bonne politique. Il convient de ne pas exprimer un jugement de valeur, des regrets. Nous devons dire que l'idée d'intégration subsiste, pour la Suisse aussi, et que l'AELE poursuit son existence. M. Wahlen a raison de mentionner la loyauté de la Grande-Bretagne à l'égard des autres Etats de l'AELE. En ce qui concerne la lutte contre la surchauffe, il importe d'avoir une conception uniforme.

M. Bonvin fait remarquer que l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE serait un avantage pour la Suisse en ce sens que cela nous aiderait à charpenter l'Europe d'une manière fédéraliste.

M. Wahlen relève que la disparition de la CEE provoquerait une fêlure profonde en Europe. La ligne Paris/Bonn inquiétera les autres pays. Les Pays-Bas, m'a dit Mansholt, reverront leur conception, si la Grande-Bretagne n'entre pas dans la CEE. Si Adenauer ne suit pas de Gaulle, la France sera si isolée que de Gaulle devra revoir la situation. Les groupes de travail dans l'administration doivent subsister, mais on verra plus tard ce qu'il faut faire. Il est difficile de travailler sur des hypothèses fragiles. Haeth a montré beaucoup d'optimisme, mais c'était un optimisme de commande. Dürrenmatt m'a fait rapport sur son voyage mais ne m'a rien appris de neuf. Sa seule conversation importante a été celle avec Thomas.

de Gaulle n'a pas parlé des neutres dans sa déclaration. La possession de la bombe à hydrogène par la France ne résoudrait pas encore le problème pour ce pays. Il ne saurait comment la transporter. Les "regrets" dont j'ai parlé risquent d'être interprétés comme un jugement de valeur. Je n'en parlerai pas. Dois-je vraiment me rendre dans la salle de la presse? Ne suffit-il pas d'y envoyer le chancelier dire qu'il y a eu échange de vues et c'est tout? La Grande-Bretagne a accepté tout le traité de Rome. La divergence porte sur une question de calendrier. Avec de la bonne volonté, on aurait pu s'entendre. de Gaulle est très favorable à la Suisse. C'est une raison de plus pour ne pas exprimer de critiques.

Le Conseil constate qu'il convient que M. Wahlen se rende auprès des journalistes à l'issue de la séance.

Pro Juventute.

S'exprimant sur la divergence entre la proposition de son département et celle qui est contenue dans le rapport joint du département des finances, M. Tschudi déclare pouvoir accepter n'importe quelle proposition. Vu les sommes versées par des cantons, une somme de 200 000 fr. ne serait pas exagérée pour la Confédération. Une proposition faite au sein de la commission du Conseil des Etats dans le sens d'une augmentation des prestations à Pro Juventute a été plutôt mal accueillie.

M. Wahlen mentionne les critiques que suscite une certaine prodigalité de Pro Juventute. Il ne s'oppose pas à la proposition mais se prononce pour 100 000 fr. Il convient de songer au CICR et au précédent que celui-ci pourrait invoquer.

M. le Président de la Confédération donne quelques précisions sur l'évolution de l'activité de Pro Juventute (moins de "Fürsorge" et plus de "Vorsorge"). Les cantons ont fait leur part. On ne comprendrait pas bien que la Confédération ne verse que 100 000 fr.

M. Bonvin constate que le problème se présente sous un jour différent, puisqu'il s'agit d'une oeuvre déterminée (village pour familles). Il se rallie à la proposition du département de l'intérieur.

Décision: 200 000 fr.

Buchs. Installation contre la pollution des eaux.

M. Tschudi demande de communiquer la décision à la presse, à titre d'encouragement pour d'autres collectivités.

M. von Moos propose de biffer le chiffre 2.

M. Tschudi accepte cette suppression.

Intérêts allemands à Cuba.

M. Wahlen rappelle que la République fédérale d'Allemagne avait demandé il y a deux ans si la Suisse se chargerait éventuellement des intérêts allemands à Cuba. Après la rupture des relations entre l'Allemagne et Cuba à la suite de la reconnaissance de la République démocratique allemande par Cuba, l'ambassadeur Mohr a fait savoir que son pays avait confié à la France la défense de ses intérêts.

Séances de commissions hors de Berne.

M. Wahlen signale que M. Schaffner aurait pu participer à la séance d'aujourd'hui s'il n'avait pas dû consacrer sa journée à un long voyage. Il recommande à M. le Président de signaler à la conférence des présidents de groupes l'importance que le Conseil fédéral attache aux séances de commission à Berne, qui permettent aux conseillers fédéraux d'assister aux séances du Conseil fédéral.

Revision de la LAMA.

M. Tschudi communique que la société suisse des médecins retire les concessions qu'elle avait faites au sujet du droit médical en faisant de nouveau des propositions conformes à l'attitude première des médecins. Elle s'oppose à ce que la loi prévoit la répartition des assurés en classes et revient sur la demande relative aux relations directes en matière d'honoraires. Il appartiendra à la commission et au Conseil des Etats de se déterminer.

50e anniversaire de l'office des assurances sociales.

M. Tschudi rappelle que l'office a été fondé il y a 50 ans. Il faudrait organiser une petite manifestation. La décision appartient au chef de département mais sa compétence est limitée à 500 fr., ce qui est tout à fait insuffisant, étant donné l'effectif du personnel.

M. Bonvin déclare que ces manifestations sont une occasion de rencontre bienvenue entre chef et subordonnés et entre collègues. Vu l'effectif du personnel de l'office et la valeur actuelle de l'argent, 1 500 fr. seraient indiqués.

Le Conseil constate que les deux départements doivent s'entendre.

Club alpin suisse.

M. le Président de la Confédération informe le Conseil que le Club alpin suisse lui demande de prendre la parole à la cérémonie qui aura lieu le 29 septembre à Interlaken à l'occasion de son centenaire.

Le Conseil exprime l'avis qu'il y a lieu d'accepter l'invitation.

Votation sur la seconde initiative atomique.

M. le Président de la Confédération donne connaissance d'une notice du chancelier indiquant les dates qui entrent ou n'entrent pas en considération pour cette votation.

Le Conseil serait favorable au choix du 26 mai. Le chancelier est chargé de prendre encore contact avec Genève, qui a des objections à faire (élection des autorités communales).

Association pour le suffrage féminin.

M. le Président de la Confédération donne connaissance d'une lettre de l'Association pour le suffrage féminin qui lui demande de faire le 1er février une déclaration concernant l'attitude de principe du Conseil fédéral sur le suffrage féminin. Cette déclaration serait diffusée (radio, télévision et presse).

Le Conseil conclut qu'il faut répondre négativement, cette façon de procéder ne rendant pas service à la cause du suffrage féminin.

Déclarations de Gaulle.

M. Wahlen donne connaissance d'un télégramme de l'ambassadeur Soldati qui renseigne sur l'état d'esprit existant dans les milieux officiels français. On voit que la France prend son parti des "remous" causés par les déclarations.

Le procès-verbal de la 3e séance du 15 janvier 1963 est approuvé avec une modification.
